

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1969)
Heft: 122

Artikel: Le coût extravagant de la politique laitière de 1966 à 1969 : une dilapidation des fonds publics
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le coût extravagant de la politique laitière de 1966 à 1969: Une dilapidation des fonds publics

Il est si rare de rencontrer un homme seul, animé de cette singulière passion : l'intérêt public. Pas un revendicatif, pas un aigri, mais un homme qui n'accepte pas une mauvaise politique, qui refuse les coûteuses habitudes acquises. Un homme qui ose s'en aller en guerre.

Ainsi s'en va-t-en guerre M. Däreninger. Depuis deux ans ce paysan mène campagne. Prophète dans son cercle, il a déjà convaincu ses voisins, puis le Conseil d'administration des Laiteries réunies de Morges; il a rencontré sans ménager son temps hommes politiques, responsables de l'agriculture, jusqu'au sommet.

Il dénonce un scandale. La Confédération, dit-il, dilapide les deniers publics. Elle engloutit des dizaines de millions en pure perte.

A s'en tenir aux chiffres, le scandale est gros. Mais de quoi s'agit-il ? — De toute la politique laitière de la Confédération, et même de toute la politique agricole.

Citadins, nous avons suivi la démonstration de M. Däreninger. La voici. Nous l'avons étayée, pour la présentation, de chiffres et de données empruntées pour l'essentiel au quatrième rapport sur l'agriculture suisse (mars 1969).

Surproduction

Le Conseil fixe le prix de base du lait commercial. Depuis 1964, ce prix a fortement augmenté, passant, par étapes, de 50 à 56 centimes le kilo. En même temps, toute subvention destinée à abaisser le prix des produits laitiers fut supprimée. Les prix grimperont; les ventes s'en ressentiront; les consommatrices appelleront à la grève; le beurre fut boudé;

la cuisine bourgeoise découvrit la margarine. Ainsi la consommation fut freinée au moment où les livraisons stimulées par la hausse des prix faisaient un bond en avant.

En 1965, la production de lait commercial était de 24,3 millions de quintaux; en 1968, elle avait progressé à 26,7.

Or, ces 2,4 millions supplémentaires ne correspondaient à aucune demande commerciale. On les avait sur les bras. Mais comme on ne pouvait et voulait pas les jeter (on ne saurait mouiller l'eau avec du lait) et que la denrée était périssable, il fallut les transformer. Ici commence un circuit extravagant; coûteux aussi bien pour les producteurs que pour la Confédération. Les statistiques fédérales appellent cette opération « dépenses pour la mise en valeur »: mise en valeur ? ou gouffre à millions ?

Suivez le beurre !

Il y a plusieurs manières de transformer le lait. Certaines recettes permettent de stimuler la vente : boissons au lait, yoghourts, etc... Mais on ne va pas même avec une excellente publicité tripler en une année la digestion des Lécros et des flans. Restent donc les surplus : alors selon des traditions solides des laiteries helvétiques, on fera du beurre et du fromage.

Pour obtenir du beurre, on centrifuge le lait. On en retire 4 % de matière grasse; il faut donc 25 kilos de lait pour obtenir un kilo de beurre. Ensuite, quand ce beurre est en motte, il faut le vendre. Son prix est donc abaissé par réduction massive propre à en assurer l'écoulement. Ainsi on a vu le beurre de cuisine ramené de 11,20 fr. à 7,8 fr., puis à 6 fr.; le

beurre fondu de 10 fr. à 8,5 fr. et même pour une quantité limitée à 5 fr., le beurre de table de 14 fr. à 12 fr.

Reste après cette opération les 96 % du lait, sous forme de lait écrémé. On le sèche afin qu'il puisse servir à l'alimentation des veaux. Mais comme c'est un aliment désormais trop pauvre, on réintroduit la graisse, précédemment enlevée pour produire du beurre, sous forme de graisse animale. On obtient ainsi un succédané de lait entier.

Des cercles vicieux

Il n'est pas difficile de souligner à quel point ce système confine à l'absurde.

Si le jeune bétail est engraisé avec des succédanés de lait, l'exploitation peut livrer d'autant plus de lait commercial, dont on fera d'autant plus de beurre, donc, d'autant plus de succédanés, qui permettront, etc... Première absurdité.

Le beurre étranger est livré à des conditions très avantageuses. La Société Butyra, qui, en ce domaine, possède un monopole public, prélève sur ces importations des taxes qui alimentent le fonds laitier. Quand il y a surproduction de beurre indigène, il devient impossible de faire jouer cette compensation (environ 7 fr. pour le beurre de table; 2,5 fr. pour le beurre de cuisine); ou, lorsque de faibles importations sont possibles, l'abaissement artificiel des prix indigènes rend la compensation moins intéressante. D'où une perte sèche. Deuxième absurdité. Mais ces non-sens, que coûtent-ils ? — Extraordinairement cher !

Voyez plutôt !

Notes sur la recherche et l'Université suédoise

Le Conseil suisse de la science joue en Suisse, à titre consultatif, un rôle essentiel; il coordonne la politique universitaire, il inspire la politique de recherche.

On peut suivre ses travaux et pressentir quelques-unes de ses préoccupations par les cahiers trimestriels qu'il publie. Nous avons toujours été surpris de constater la faible écho que rencontraient auprès des universitaires ou de la presse les publications du Conseil de la science. La dernière livraison (septembre 1969) présente un rapport de grand intérêt qui est signé, encore, par feu le professeur Imboden. Une délégation du Conseil avait, il y a un an, entrepris un voyage d'étude en Suède : le rapport est la gerbe des renseignements glanés.

Nous l'avons lu en cochant en marge des informations qui méritent de retenir l'attention par comparaison implicite avec notre régime universitaire. Au lieu d'une description exhaustive du système suédois, nous ne présentons donc ici que des notes de lecture décousues.

Présence politique

L'orientation de la recherche, le choix de ses priorités, ont aujourd'hui, une signification politique. C'est même une vérité première. En Suisse, on fait encore comme si tel n'était pas le cas. Que le Fonds national de la recherche ne soit qu'une fondation de droit privé est significatif à cet égard. En Suède, pas de semblables délégations de pouvoirs de l'Etat. Ainsi le Conseil consultatif suédois de la science, qui comprend au maximum vingt membres (représentants des autorités, des milieux scientifiques, des milieux de l'économie) est présidé par le premier ministre.

Liaisons et contrôle politique

Du même point de vue, à signaler une organisation originale, créée il y a quelques années, le RIFO. Elle réunit 225 députés au Parlement et 175 chercheurs. « Elle a pour but de provoquer des contacts entre les deux groupes et de diffuser des informations sur les résultats et le progrès de la recherche scientifique — notamment dans les domaines où le Parlement est appelé à se prononcer ».

Planification

C'est en 1963 déjà que le parlement suédois a accepté un plan d'extension des universités. Il reposait sur la prévision d'une augmentation des étudiants de 59 000 (1964) à 87 000 (1970). La Suède n'est pas, en conséquence, confrontée à un problème de rattrapage semblable au nôtre.

Rationalisation dans l'emploi des bâtiments universitaires

Quand on connaît le coût des locaux universitaires, leur sous-utilisation apparaît comme un étonnant gaspillage. D'où l'intérêt de l'expérience suédoise suivante. « On essaie... d'introduire un système de roulement pour certaines études : les étudiants qui suivent les mêmes cours font partie de groupes qui travaillent à tour de rôle, de telle sorte que les salles de cours et les laboratoires soient autant que possible occupés en permanence. On envisage de diviser le programme de l'année en trimestres, ce qui offrira l'avantage d'utiliser les locaux qui, avec le système actuel, sont vides à l'époque des vacances. »

Les titres universitaires

Les titres sont différenciés. Les études de base permettent d'obtenir un titre professionnel en général au bout de trois ans (ingénieur : quatre ans, médecin : six ans). Le 85 % des étudiants s'en contentent. La licence exige trois années d'études supplémentaires et de recherche. Enfin, le doctorat nécessite de nouvelles études encore. Le 2 % au plus des étudiants s'y intéressent.

La maturité

La maturité délivrée par les gymnases traditionnels (on trouve en Suède aussi des gymnases économiques et techniques) n'ouvre pas l'accès à toutes les facultés : en médecine et dans certaines écoles polytechniques, seuls les candidats qui ont des moyennes supérieures peuvent s'inscrire. En pratique le 15 % des bacheliers y accèdent. Nous présentons ce point comme une information, non comme un exemple.

A relever aussi qu'à côté de l'Université de nombreuses écoles para-universitaires donnent une formation pratique.

Echecs

Même problème en Suède qu'ailleurs. Le 50 % des étudiants en théologie, en droit, en sciences morales et en sciences économiques ne terminent pas leur études. Ou bien ils échouent ou bien ils disparaissent en cours de route. La Suède envisage des mesures pour limiter le nombre des étudiants éternels.

Comme un Canton moyen

La mise en valeur des produits laitiers a coûté ces cinq dernières années :

Exercice 1965 :	156 millions	
1966 :	172 »	
1967 :	197 »	
1968 :	394 »	
1969 :	346 »	(budget)

A elle seule la « mise en valeur du beurre » est la suivante :

1965 :	62,9 millions
1966 :	68,1 »
1967 :	91,5 »
1968 :	222,8 »
1969 :	194,0 »

Or une grande partie de ces dépenses sont directement à la charge de la Confédération, c'est-à-dire prélevées sur les ressources générales. En 1967, il en coûta 98,7 millions; en 1968, 223,9 millions; en 1969, 194 millions.

Les chiffres sont abstraits, certes. Mais 223 millions représentent la totalité des recettes d'un canton moyen comme Soleure ou Bâle-Campagne, presque celles du Valais et beaucoup plus que celles de Neuchâtel.

Ou encore, autre ordre de grandeur approximatif, c'est la moitié de ce que la Confédération consacre à l'enseignement et à la recherche; le trentième de la totalité des dépenses fédérales.

Gaspillage scandaleux de 100 millions

M. Därendinger nous avait démontré l'absurdité du processus de transformation. Nous avons voulu avec

d'autres chiffres que les siens établir une sorte de preuve. La preuve joue.

Voici comment.

En 1965-1966, il a été produit 24,6 millions de quintaux. Leur mise en valeur a coûté 172,2 millions.

En 1967-1968, il a été produit 26,7 millions de quintaux. Soit 2,1 millions de quintaux de plus qu'il y a deux ans. Imaginons que cette quantité supplémentaire ait été achetée pour être donnée ou détruite, l'achat-destruction aurait coûté (à 56 ct. le litre) 117,6 millions. Or les frais de mise en valeur ont augmenté de 221 millions. Soit 100 millions de plus que l'achat-destruction !

Autres preuves

Au moment où la Suisse souffrait de surlivraison de lait nous importions encore des masses de succédanés. Intervenant avec retard, le Conseil fédéral en quelques mois faisait passer les suppléments de prix prélevés à la frontière de 60 à 180 fr. à coup de trente fois par mois. De même l'importation de fourrages faisait un bond en avant fantastique.

Or, il aurait été possible de pratiquer une politique moins ruineuse. Reprenons encore une fois la démonstration !

Le veau de la vache

Au même moment nous avons importé des veaux à un rythme accéléré, des succédanés de lait, des denrées fourragères d'une part et d'autre part nous avons connu une surlivraison de lait transformé en beurre à coups de millions.

N'aurait-il pas été plus simple d'élever des veaux

avec du lait entier séché ? Cette opération serait revenue moins cher aux paysans que de se voir infliger une retenue de 5 ct. sur le prix du lait. La démonstration en a été faite plusieurs fois sur la base de la comptabilité de 95 exploitations, contrôlées par l'Union suisse des paysans.

Un homme seul qui avait raison

M. Därendinger n'est plus un homme seul. Le nouvel arrêté sur le lait, qui prévoit que les surplus, au-delà de 25 millions de quintaux, devront être repris par les producteurs sous forme de poudre de lait entier, est un premier succès. Ne dit-on pas qu'il a réussi à convaincre M. Hofmann, le directeur de l'Union centrale des producteurs de lait ?

Mais il reste que l'ensemble de la politique agricole est en cause. Il n'y a certes pas de solution miracle partielle; l'agriculture suisse, pour des raisons qui tiennent au climat, au prix du sol, à l'endettement restera une agriculture chère. En revanche l'absence de politique d'ensemble, d'orientation de la production, le poids des féodalités, notamment celles qui gravitent autour de petites laiteries, coûte au pays des sommes folles; et cet argent fait défaut pour entreprendre des réformes de structure et des investissements utiles qui amélioreraient le revenu agricole.

Nous n'avons pas le goût des grands mots. Mais il faut dire que de 1966 à 1969, la politique agricole et laitière a été un scandale, une perte pour les producteurs frappés par la retenue, un gaspillage des deniers publics.

Or la réorientation n'est aujourd'hui encore qu'amorcée !

Bourses

On sait que tout étudiant quels que soient la fortune et les revenus de ses parents touche un pré-salaire. La bourse se compose d'une somme à fonds perdu, 1750 couronnes, et d'un prêt remboursable, 5370 couronnes (la couronne suédoise vaut 0,83 fr. suisse).

Nomination des professeurs d'université

La relève fait l'objet d'une intense publicité d'une part, et d'autre part des mesures efficaces pour limiter la cooptation et le mandarinat sont prises. Il vaut la peine de citer ici textuellement le rapport du Conseil de la science.

« En Suède, le corps enseignant est complété dans une large mesure par la relève du pays. Le recrutement fait l'objet d'une publicité intense. Les postes sont mis au concours et les candidats doivent être jugés et classés par quelques experts choisis dans des milieux extra-universitaires. Ces expertises, contre lesquelles il est possible de recourir, sont toutes publiées et souvent discutées en détail dans la presse. Il en résulte que l'entrée en fonction d'un professeur peut provoquer des commentaires désagréables et que mainte personne dont les qualités n'ont pas été prises en considération peut être déçue et même se sentir lésée. En revanche, cette façon de procéder présente l'avantage que les postes élevés sont généralement occupés par les candidats les plus qualifiés. »

Alde des industries privées

On sait que les impôts sont lourds en Suède, notamment pour les sociétés, dont le 50 % du bénéfice

net est imposé. En Suisse, la fiscalité est plus légère, mais, dit-on, les entreprises peuvent alors s'adonner au mécénat. Beau lieu commun. La comparaison entre l'Ecole polytechnique de Stockholm et l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a été édifiante. Voyez !

Prestations de l'industrie en faveur de la recherche en 1967 :

Stockholm	EPF
3 millions de couronnes	1,3 million

Nombre d'étudiants et recrutement

La proportion des étudiants est plus forte en Suède qu'en Suisse (19 % des classes d'âge considérées contre 9,6). Malgré les mesures de démocratisation, la proportion des enfants d'ouvriers est assez faible, 16 % (en 1964). Mais c'est deux à trois fois plus qu'en Suisse.

Sur ce sujet, le rapport donne les précisions suivantes :

« Dans les districts disposant de plus d'une université, la proportion est à l'heure actuelle de deux contre un dans le reste du pays. Les étudiants des villes sont deux fois plus nombreux que ceux des régions rurales. Compte tenu de la proportion relative des groupes professionnels, les enfants de porteurs de diplômes universitaires, d'instituteurs, d'officiers et de directeurs commerciaux représentent un nombre d'étudiants environ vingt-huit fois plus important que les enfants d'ouvriers. Cette disproportion peut surprendre dans un Etat qui se signale par ses prestations sociales élevées... »

Recherche en matière d'éducation

Les Suisses en voyage d'étude n'ont pu se livrer qu'à des comparaisons où se mêlent les regrets et les bonnes résolutions en ce qui concerne l'effort à entreprendre dans le domaine de la recherche pédagogique. En conclusion, c'est le dernier texte qu'il nous faut citer.

« La recherche en matière d'éducation, la planification de l'éducation et la statistique relative à l'éducation semblent faire l'objet d'études plus poussées en Suède qu'en Suisse et les efforts entrepris dans ces domaines ont commencé beaucoup plus tôt que chez nous. Sans doute l'existence d'administrations centrales a-t-elle favorisé ces efforts. Dans notre pays, il sera en revanche nécessaire d'inciter les principaux soutiens de nos universités, à savoir les cantons, à collaborer en vue d'une intensification et d'une diffusion de la recherche en matière d'éducation. Il s'agit là d'un problème dont la solution ne saurait être différée plus longtemps. Les vœux selon lesquels il faut, d'une part, examiner scientifiquement les méthodes d'enseignement et les structures de notre éducation et, d'autre part, repenser les buts de notre système d'éducation, paraissent poser des problèmes infiniment plus complexes dans un Etat fédératif comme le nôtre que dans un Etat unitaire tel que la Suède. Les difficultés qui peuvent surgir et compromettre la réalisation de nos efforts doivent être rapidement vaincues. Déjà au cours de l'été passé, le Conseil de la science a suggéré que l'on crée — à titre de mesure provisoire immédiate — un conseil de la recherche en matière d'éducation auquel il faudrait confier toute une série de tâches d'une extrême urgence. »